

REHABILITATION DU CHATEAU

Rappel historique : Selon les archives départementales, la Seigneurie de Brassac naquit en 1445. Le château fut construit vers 1650 par l'amiral de la flotte de Colbert « Jean de Pointis », qui en fut le premier propriétaire. La famille « De Montaut-Brassac » vint partager cette demeure.

En 1792, le château de Brassac fut pillé et incendié par les révolutionnaires. Il fut reconstruit en 1801.

L'époque contemporaine : Dès le XIX^{ème} siècle, plusieurs propriétaires se succédèrent. Après la mort du châtelain « Saint-Jean de Pointis » tué en 1916 à Verdun, le dernier propriétaire vendit le château et les terrains à la commune en 1989 (coïncidence, date d'anniversaire du bicentenaire de la révolution française).

Parc de tourisme du château : En 1991, la commune entreprit de créer un centre de tourisme et construisit sur le site un ensemble de 10 chalets mis en service dès 1993. Après de sommaires réparations, le château et ses dépendances abritèrent diverses associations communales. Aucun programme ambitieux ne fut mis en œuvre faute de moyens financiers. A ce jour, après plusieurs études sur la réfection et le réaménagement de l'ensemble, nous sommes en mesure de définir sa destination, l'objectif pour l'atteindre et les moyens à mettre en œuvre.

Destination du château : Afin de ne pas engager de lourds travaux affectant le gros œuvre des bâtiments, et ceci pour éviter le coût d'un programme trop onéreux, le conseil municipal a décidé, par la réhabilitation de l'ensemble, d'en faire un support complémentaire au parc de tourisme déjà existant qui assure de confortables revenus locatifs à la commune.

L'existant est conjointement géré par une employée communale et par la centrale de réservation de l'Ariège des gîtes de France qui assure sa commercialisation, via la structure de l'agence de développement touristique.

Notre objectif est donc de créer une structure touristique additionnelle pour l'accueil de groupes diversifiés (sportifs, randonneurs, écoles en classe de montagne, classes vertes, classes rousses, séminaires, etc...).

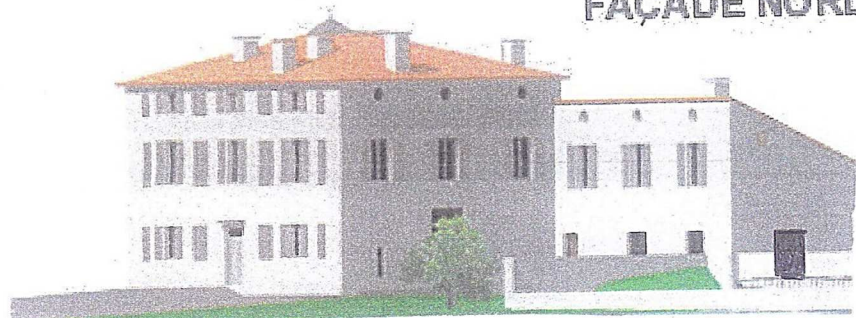
Cette démarche est issue d'expériences sur le terrain. En effet, ayant construit en 1996 un gîte de séjour (18 lits) et réaménagé d'anciens bâtiments pour en faire un ensemble touristique en moyenne montagne au Col de Légrillou (altitude 1000m) ; nous observons depuis ces dernières années l'attrait certain qu'exerce le territoire de notre commune et son patrimoine touristique existant. Ainsi nous pouvons en conclure qu'il faut agir en intensifiant nos efforts en faveur de projets touristiques au vu des résultats financiers obtenus sur les sites communaux réalisés.

Toutefois, ayant fait toujours preuve d'une grande prudence dans chaque programme en engageant nos finances de façon lucide et raisonnable, nous poursuivons sur cette voie.

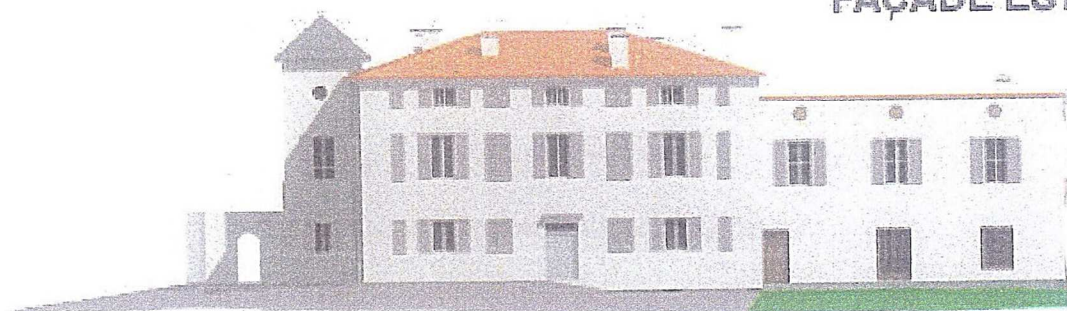
C'est pour cela que nous proposons que la future réalisation se déroule sur **cinq tranches de travaux sans avoir recours à l'emprunt, si possible en autofinancement**, avec l'aide de divers partenaires territoriaux, et de l'Etat par le biais de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires ruraux). En ce qui concerne les travaux, quelques entreprises seront sollicitées, **mais la totalité de l'aménagement intérieur et les travaux de second œuvre seront réalisés par l'équipe d'employés communaux (en régie municipale)**, comme ont été réalisés la construction du parc de tourisme du château et l'ensemble gîtes de séjour du Col de Légrillou. Cette stratégie nous permettra une fois encore de réduire les coûts de cette opération.

CHATEAU : PLANS D'AMENAGEMENTS

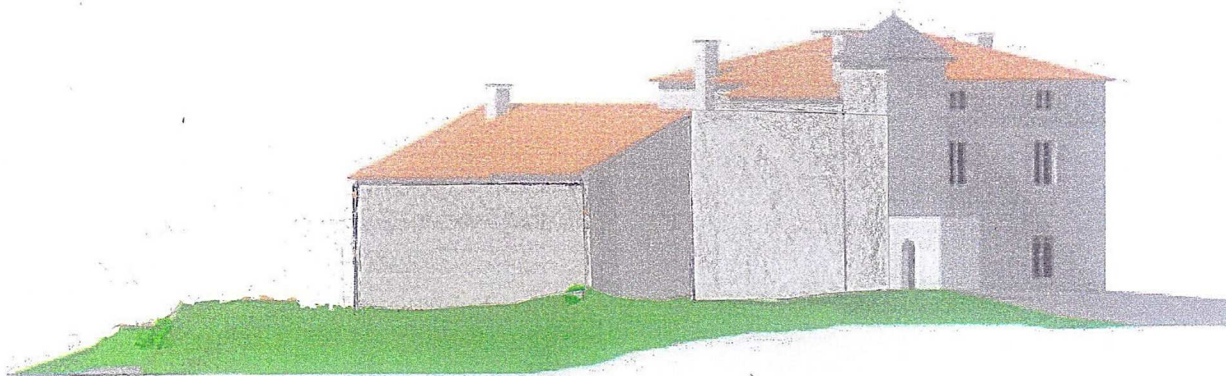
FAÇADE NORD



FAÇADE EST



FAÇADE SUD



FAÇADE OUEST



